

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
Courriel : elisabeth jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84 Télécopie : 01 41 60 70 540

Réf: PJ:

Date : 8 janvier 2014

Objet : préparation de la CT du 15.01.2014

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 15 janvier 2014

Lieu: DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :

Mr LAPORTE, président Dr GOMBEAUD, URPS

Mme DERMER, représentante des établissements de santé Dr CHARESTAN, représentant des établissements de santé

Mr BOUIS, représentant des usagers

Mr CORROY, représentant des associations (PH) Dr SALA, représentant de l'ordre des médecins Mme SOULIE, représentante des usagers

Membres de la CT:

Pr PISSARRO

DT ARS:

Mme JACQUEMOIRE

Mr BOUHAFS

Dr MALET-LONGCOTE

Excusés : Mme OLLIVET

Mr COTENTIN

Mr LAPORTE : souhaite définir l'ordre du jour qui sera présenté à la plénière du 15 janvier 2014, en dehors des CLS de Sevran, Stains et Montreuil, parmi les sujets ci-dessous listés par la DT dans son mail du 6 janvier 2014 :

- Groupe prévention
- Groupe anesthésiste réanimation
- Accords Nationaux Interprofessionnels (ANI) au sujet des mutuelles
- Débat public autour des pathologies vasculaires
- Autres CLS
- Plan Alzheimer etc

Délégation territoriale de la Seine-Saint-Denis – Immeuble l'Européen – 5/7 promenade Jean Rostand 93005 – Bobigny cedex www.ars.iledefrance.sante fr Dr CHARESTAN propose d'évoquer :

- la question de la cancérologie en Seine-Saint-Denis,
- la démographie médicale à l'hôpital et en libéral.

Le CT peut être associée à ces problématiques.

Dr GOMBEAUD il faut traiter la question de la cancérologie au sens global et non pas uniquement à l'hôpital public.

Mr LAPORTE précise qu'il faut faire une courte présentation, englobant le privé et le public, qui amènera à une présentation et à un débat, courant février.

Mme SOULIE suite au document sur l'ANI qu'elle a rédigé à la demande de la réunion de bureau du 4 décembre, de quelle manière devra-t-elle présenter le sujet dont elle sera l'interlocutrice ? Y aura-t-il un débat ?

Dr GOMBEAUD il s'agit de relever les problèmes qui se posent autour de cette thématique, lister les différentes questions pour en débattre ensuite.

Mr BOUIS souligne qu'il faut clarifier toute la problématique entre les soins de suite et la coordination.

Dr CHARESTAN propose de faire une alerte sur l'hôpital avec quelques idées sur le public et le privé.

Mme DERMER il faut fédérer les problèmes qui viennent des 3 centres de coordination en cancérologie, notamment Avicenne.

Mr LAPORTE cela suscite:

- un certains nombres de questions.
- inviter les professionnels sur le sujet.
- prévoir une présentation en février.

Présentation des 3 CLS:

Dr MALET-LONGCOTE le comité de pilotage a servi de base à la présentation.

Les 3 CLS sont complétement différents les uns des autres.

Les thématiques émergent du diagnostic de santé.

Montreuil prend les axes de configuration. Il a un champ à approfondir autour de la périnatalité en lien avec les services hospitaliers.

Stains est plus traditionnel, il est le reflet de grandes priorités avec le souci des habitants.

Mme DERMER souligne qu'il faut noter sur Stains, la prolifération de chats errants, qui causent de grosses difficultés sur toute la ville.

Mr LAPORTE précise que Montreuil est très complet dans beaucoup de secteurs.

Il rappelle qu'à l'époque du Dr GINOT (précédent référent DT des CLS), il avait su relever les questions sur lesquelles il n'y avait pas eu de réponses. L'équivalent sur ces CLS aurait été intéressant.

Mme JACQUEMOIRE rappelle que les CLS sont basés sur les questions essentielles notamment l'accès aux droits, la santé mentale... Pour certaines communes ça été très long. D'autres part, les thématiques telles que les campeurs illicites ou ROM, doivent se poser à un autre niveau, elles se situent à l'échelon départemental ou régional.

Mr LAPORTE les choix à faire reviennent aux villes et à l'ARS. Il s'interroge néanmoins sur l'absence de certains sujets dans les CLS.

Dr GOMBEAUD précise que pour Stains il est difficile de donner un avis, les recommandations sont tout à fait légitimes. Il n'y a rien à y rajouter.

Mme DERMER rappelle qu'on demande à la CT d'entériner un projet, et non pas de le contrer.

Mr CORROY ce sont sur les questions essentielles qu'il faut être d'accord.

Pr PISSARRO rajoute qu'il est dommage que les villes ne stipulent pas les arguments sur lesquels elles retiennent leurs priorités, et sur quoi elles s'appuient. Il faut noter l'absence systématique dans les CLS de la santé au travail.

Mr KIRSCHEN on peut se poser la question si la santé au travail doit être étudiée dans le cadre des CLS! Le maire et ses services se sentent-ils les mieux placés pour traiter ces questions!

Dr MALET LONGCOTE précise le temps de présentation des CLS : 45 mn pour Montreuil contre 30 mn pour Stains et 30 mn Sevran.

Mr LAPORTE liste les questions qu'il faut se poser sur ces contrats :

- quel est le positionnement de la CT sur ces CLS ?
- que va-t-il se passer quand ils vont être mis en œnvre?
- quelle est la vision du département ?
- que reflètent-ils au niveau des éléments qu'ils apportent?

Mine JACQUEMOIRE les nouveaux contrats s'inscrivent avec un volet santé.

Pr PISSARRO quel est le moyen d'avoir une alerte sur ce qui se passe en dehors du dispositif?

Mr KIRSCHEN toutes les villes n'ont pas vocation à signer un CLS, il faudra donc être amené à examiner les questions spécifiques.

Mr LAPORTE rappel pour la plénière du 15 janvier :

- présentation des 3 CLS en 1h20 avec un débat de 40 mn
- alerte sur la cancérologie 15 mn
- présentation de l'ANI 15 mn.

Sur la présentation des futurs sujets :

- présentation de la cancérologie en février. Inviter des personnes qualifiées du département suffisamment à l'avance.
- le groupe prévention en mars
- le plan Alzheimer à relancer avec le CG.

Dr GOMBEAUD un sujet intéressant à débattre courant mars, l'arrivée de la cigarette électronique et ses enjeux. Inviter le Dr Anne BORGNE, chef du service addictologie de l'hôpital René-Muret à Sevran et présidente du Respadd (Réseau de Prévention des Addictions).

La séance est close.